

17 Mar 2023 -16:51

Appartient à Conseil des ministres du 17 mars 2023

Points d'action européens pour remédier aux pénuries de médicaments et pour l'autonomie stratégique

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a pris acte d'une note relative aux points d'action européens pour remédier aux pénuries de médicaments et pour l'autonomie stratégique en matière d'approvisionnement en médicaments.

Ces derniers mois, la Belgique a été confrontée à des pénuries concernant certains médicaments. Ce problème n'est pas neuf et demande également une approche européenne ciblée.

Très récemment, des initiatives belges et européennes ont vu le jour avec pour objectif améliorer la situation. Cependant, une approche européenne plus franche et coordonnée, qui s'attaque à la fois aux pénuries immédiates et aux problèmes structurels sous-jacents, serait préférable.

Le ministre de la Santé publique a informé le Conseil des ministres qu'il prendrait l'initiative de soulever la question au niveau européen.

Pour faire face aux pénuries de médicaments à court et à long terme, la Belgique, s'appuyant sur les mesures européennes prises jusqu'à présent, a l'intention de rechercher le soutien d'un certain nombre d'autres États membres pour rédiger un document officiel contenant notamment un ensemble de propositions à court terme pour une action européenne supplémentaire.

Le Conseil des ministres a chargé le ministre de la Santé publique de présenter un document officiel à d'autres États membres de l'Union européenne et de se concerter avec eux à ce sujet, en suivant les procédures appropriées.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be